



PHIL'INFO

Le bulletin d'information du Café Philo de Narbonne

LUNDI 11 AVRIL
CAFÉ DE LA POSTE

Le problème et le mystère

Ce lundi 11 avril, à 18h, au Café de la Poste, Bd Gambetta, aura lieu un café philo sur la comparaison entre un problème et un mystère. Un problème, scientifique ou philosophique, est une question à laquelle on tente de répondre rationnellement. Un mystère interroge, parce que l'on ne trouve pas de réponse rationnelle : il engage la foi, si l'on ne peut savoir, garde une opacité, sollicite l'intuition, la contemplation... Qu'en conclure ?

Café philo suivant le lundi 16 mai : « Je consomme, donc je suis ? ».

BANQUET PHILO
12 AVRIL – 19H
UPS – Club Léo Lagrange

Bien vieillir...

Mardi 12 avril, aura lieu à 19h au Club Léo-Lagrange (Avenue de Tassigny), un banquet philo sur la question de « bien vieillir », animé par Michel Tozzi, responsable du pôle philosophie de l'Université Populaire de Septimanie.

Il ne s'agira pas de donner des recettes physiques et psychologiques pour éviter ce que le Général De Gaulle appelait « un naufrage », mais d'aborder le sujet d'un point de vue philosophique, celui de la sagesse et du bonheur...

Inscription obligatoire, dans la limite des places disponibles, au 04.68.65.57.26.

CAFÉ PHILO SOPHIA

À COLOMBIERS (34)
Maison du Malpas

Samedi 14 mai à 18h

Sommes-nous
condamnés à faire
comme les autres?

<http://cafephilosophia.unblog.fr>

Café Philo Narbonne

Prochaine séance

Lundi 16 mai à 18h

Au Café de la Poste

Le problème et le mystère

Retrouvez le Café Philo de
Narbonne sur internet :

<http://cafephilo.unblog.fr>

En introduction, un expert en architecture nous a donné des informations sur les différents aspects concrets de cette fonction et sur les différentes circonstances où il est fait appel à lui. Le recours amiable, au civil en matière judiciaire, le droit de récusation des experts par les avocats, la nécessité d'expertises contradictoires, etc.

Le sujet est posé de telle sorte que deux alternatives sont proposées : l'expertise peut donner un éclairage technique qui semble être le versant positif et, a contrario la manipulation avec ses connotations négatives implicites. Le débat s'orientera plutôt sur les écueils et les remèdes.

Les écueils de l'expertise

- Les conflits d'intérêts : Si tant est bien entendu que l'expert soit compétent, il peut être dans certains cas à la fois juge et parti ou du moins trop proche d'une des parties, par exemple trop proche du pouvoir ou trop impliqué dans des intérêts financiers. L'expertise donne le pouvoir conféré au savoir. Le commanditaire de l'expertise pourrait avoir la tentation d'instrumentaliser à son avantage ce pouvoir là.

- Etant donné la complexification technique de plus en plus importante, l'expert a un domaine de compétence souvent très voire trop pointu, et de fait ne peut pas prendre en compte l'ensemble des éléments de la situation ; ceci peut donner lieu à des batailles d'experts - Par ailleurs plus l'expert a de la notoriété, plus on a tendance à lui demander dans les médias son avis sur des sujets qui excèdent sa compétence.

- Des situations inédites sont susceptibles de remettre en question la compétence des experts. L'analyse a posteriori de ces échecs pourra à son tour élargir son savoir.

- C'est au stade même de la saisine de l'expert que des dérives peuvent se mettre en place. On fait appel à celui dont on présume que les conclusions iront dans le sens de ce que l'on attend.

- Dès lors que les conclusions sont données au commanditaire, elles échappent à l'expert. L'utilisation et l'interprétation peuvent en être biaisées.

- L'expert qui se présente la plus part du temps comme accrédité par des diplômes ne tient pas compte des savoirs empiriques qu'il faudrait pouvoir aussi écouter.

- Au niveau de la vie de la cité, de la *res publica*, on constate l'appel toujours plus important aux conseillers experts. Ne va-t-on pas vers leur montée en puissance au détriment du politique et du débat citoyen ? Dans cet ordre d'idée, il faut souligner que l'expert, en principe, ne donne qu'un avis et que la décision finale n'est pas de son domaine (Exception à cela le savoir médical qui dans la médecine clinique se conjugue avec un pouvoir décisionnaire concrétisé par la délivrance d'« ordonnances »).

Les remédiations

Point par point le débat a évoqué les aménagements théoriques qui devraient palier tous ces écueils. Au premier plan l'indépendance et la déontologie de l'expert, mais aussi l'effort pédagogique pour expliquer, la modestie et la contextualisation des conclusions, la constitution de collèges d'experts, l'appel à des expertises contradictoires, l'articulation s des savoirs empiriques et des savoirs savants, etc. Des informations techniques accessibles devraient venir enrichir un débat citoyen éclairé.

En conclusion Les échanges concernant la situation de l'expertise, ses écueils et ses aménagements souhaitables sont venus éclairer un aspect d'une question plus proprement philosophique, celle du rapport réciproque entre le pouvoir et le savoir. Les aspects mis en lumière ont été la nécessité de *l'utilisation éthique du savoir*, la *prise en compte de ses limites*, de la *synthèse nécessaire des différentes sources de connaissances*, du poids de cette *parole* experte qui est censée être dans un *rapport assuré avec le réel*, le *moment de responsabilité* de toute prise de décision qui ne peut se retrancher derrière un savoir. On a encore abordé la différence entre les notions de *moyens et de fins* ; l'expert doit se prononcer sur le *pourquoi* mais il n'est pas de son ressort de déterminer le *pour quoi* !